

PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE
RPI LABASTIDE-CLERMONT/LAUTIGNAC
Vendredi 11 JANVIER 2019 à 18h00

Ordre du jour :

- 1) Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance
- 2) Suivi des effectifs rentrée 2019
- 3) Suivi des demandes
- 4) Organisation semaine scolaire
- 5) Hygiène et Sécurité
- 6) Point coopérative
- 7) Suivi des projets
- 8) les agents polyvalents d'école maternelle
- 9) Questions des parents d'élèves

Présents: Mme Le Mao, Mme Hilgenberg, Mme Ciarapica, Mr Delhiat, Mr Continente, Mr Audry, Mr Bareille, Mme Brocal, Mr Nizier, Mr Renaud

Excusés :Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale, Mrs les Maires de Labastide-Clermont et Lautignac et Mme Bertrand (psychologue scolaire)

1) Secrétaires de séances

Jean-Christian Continente (enseignant) et Alexandre Bareille (parent d'élève)

2) Suivi des effectifs rentrée 2019

Effectifs 2018/2019

Labastide: 62 élèves

Lautignac :14 élèves

RPI :76 élèves

10 CM2 partiront à la fin de l'année

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
M Audry	1	9	13							23
Mr Continente				9	7					16
Mme Ciarapica						11	12			23
Mr Delhiat								4	10	14
Total RPI										76

Prévisions 2019-2020

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
M Audry	4	9	9							22
Mr Continente				13	10					23
Mme Ciarapica						7	11			18
Mr Delhiat								13	4	17
Total RPI										80

Prévisions des répartitions

L'école de Labastide Clermont comptera 3 classes de cycle I et de cycle II.

Il y aura donc une classe de TPS-PS-MS comptant 22 élèves, une classe de GS-CP comprenant 23 élèves avec décloisonnement les après-midis et une classe de CE1-CE2 avec 18 élèves.

L'école de Lautignac accueillera une classe de cycle III. Elle rassemblera 17 élèves de CM1-CM2.

Le contrat de Madame De Castro Nadège assurant le poste d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) de la classe de PS-MS se termine à la fin de l'année scolaire. La mairie annoncera prochainement le renouvellement de son contrat ou l'arrivée d'une nouvelle personne sur son poste pour l'année prochaine.

3) Suivi des demandes

Lautignac :

Travaux effectués

- Les verrous sont posés sur les portes du premier étage.*
- La cloche du portail a été installée. Sa sonnerie est audible à l'intérieur du bâtiment.*

Nouvelle demande

- Colmatage de la fuite d'eau située dans l'angle gauche en entrant dans la classe.*

Labastide-Clermont :

Travaux effectués

- Un film occultant a été posé sur la porte d'entrée.*
- Au-dessus de celle-ci figure le nom « Ecole ».*
- Un panneau d'interdiction d'entrée a été fixé sur le portillon de la cour de récréation.*

Suite à l'installation du film opaque sur les portes de l'école, il a été décidé collectivement que les comptes rendus des conseils d'écoles seraient désormais affichés sur le panneau des représentants de parents d'élèves pendant les quinze jours suivants. Ils figureront, comme c'est déjà le cas, sur le site internet de l'école.

Demandes en cours

- Installation de protection des descentes dans la cour*
- Installation de cimaises dans tous les couloirs*
- déplacement du distributeur de savon des cycles 2.*
- installation de verrous dans les classes*
- réparation du volet dans le couloir des classes de maternelle*
- réparation des poignées cassées*

4) Organisation semaine scolaire

L'équipe enseignante et les délégués de l'APELL se sont prononcés pour rester à la semaine des quatre jours et demi. Les mairies de Lautignac et de Labastide Clermont ont voté dans le même sens. Les délégués non constitués en association se sont abstenus.

Il a été décidé que les rythmes scolaires seraient votés tous les ans au cours du premier conseil d'école.

5) Hygiène et sécurité

Les problèmes d'écoulement des eaux d'égouts générant de mauvaises odeurs devraient être résolus au cours du trimestre.

6) Point coopératives

Bénéfices du marché de Noël : 913,50 euros!) soit 228 euros par classe (merci à toute la communauté éducative. Les bénéfices sont plus importants que ceux des années précédentes. Les calendriers de Noël sont toujours en vente.

L'école de Lautignac remercie les parents d'élèves pour les actions menées, la municipalité de Lautignac et ses associations qui ont financé une partie des frais de voyage de fin d'année à Paris. Une vente de gâteaux a rapporté à la coopérative scolaire 287 euros, une vente de chocolat : 807 euros et une vente de stylo :101 euros. L'entreprise Mozerr a fait une promesse de don de 300 euros. D'autres actions comme un repas concert le mardi 16 mars permettront le financement du voyage.

7) Suivi des projets

Suite au questionnement de parents d'élèves concernant la journée franco-allemande du 22 janvier, l'équipe enseignante précise qu'elle n'a pas prévu d'actions particulières ce jour-là.

La classe de CM1/CM2 se déplacera à la Halle aux Grains le 20 janvier et le 24 mars avant un séjour de fin d'année à Paris.

La classe de CE1-CE2 participera à une sortie au musée du Lherm, au musée des Abattoirs et au village gaulois.

La classe de GS/CP accompagnera les élèves de CE1/CE2 au musée des Abattoirs et au village gaulois. Une sortie à la clairière aux insectes est également prévue.

La classe de PS/MS participera à la sortie à la clairière aux insectes et devrait se rendre à l'arboretum de Cadeilhac.

Parmi les actions menées par l'ALAE, un festival de courts métrages auxquels ont participé les enfants aura lieu le vendredi 01 février à partir de 18h00. La diffusion de 7 courts métrages de 5 minutes sera suivie par un apéritif. Par la suite, au cours de l'année, les élèves exploreront les différents genres cinématographiques. Ils découvriront également les différents métiers du cinéma. Lors de la première semaine des vacances scolaires de février, le centre de loisir proposera une journée luge-raquette. Lors de la seconde semaine, il mènera un projet danse : hip-hop.

8) Les contrats CAE : point traité en 1).

9) Questions des parents d'élèves

Les questions des représentants de parents d'élèves concernant les prévisions d'effectifs et le nombre de classes pour l'année prochaine, les comptes de la coopérative ou encore l'affichage et les projets à venir ont été évoquées précédemment.

Concernant la cantine de Labastide Clermont, un double service a été mis en place : les élèves de Maternelle mangent au premier service de 12h00 à 12h30 et les élèves d'Elémentaire mangent au second service de 12h30 à 13h00. Les élèves prennent leurs couverts et se servent l'entrée, le fromage et le dessert. Le plat principal est servi. Pendant le service des élèves de Maternelle, les élèves d'Elémentaire sont soit dans la cour soit dans la salle du CLAE.

Concernant la cantine de Lautignac, les élèves mangent de nouveau dans la salle des fêtes un repas préparé par Isabelle Abadie.

La directrice annonce que les personnes souhaitant postuler sur le métier d'AVS (Auxiliaire de Vie scolaire auprès des enfants ayant un handicap) peuvent venir prendre des informations.

Conseil d'école clos à 19h15.

Secrétaires

Présidente du conseil d'école

M. CONTINENTE

M. BAREILLE

Mme CIARAPICA

